

INTERVENTION D'ERIC DOMB, Président de l'UWE
AG de l'UWE, le 16 octobre 2007

Le Plan Marshall, et après...

Avez-vous déjà pris le plaisir de regarder pousser quelque chose au jardin ? Cette transformation espérée avec impatience et qui doucement se révèle, vous remonte le moral et vous donne confiance en la vie.

Vous êtes là, au coeur du plus merveilleux des miracles : celui de la croissance.

Imaginer la fleur dans le bourgeon, telle est la foi du jardinier.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis, je crois en l'avenir de la Wallonie.

Non pas avec la foi du charbonnier, cette foi sincère de celui qui ne cherche pas à comprendre, qui cherche seulement à donner un sens à l'enfer enduré dans les entrailles de la terre. Les charbonniers ont disparu et la Wallonie a trop longtemps pleuré la disparition de ses trésors enfouis.

Non pas, dis-je, avec la foi du charbonnier, mais avec celle du jardinier qui lui, cherche à percer le mystère de la croissance.

C'est un fait avéré : la Wallonie se réveille d'un long sommeil et se redresse.

Au chevet de la convalescente, les médecins du Gouvernement Wallon ont enfin décidé de changer de potion.

Fini le temps des incantations, voici venu celui du volontarisme et de la primauté donnée au développement économique, affiché comme condition nécessaire et préalable au progrès social.

C'est ainsi que fut conçu le Plan Marshall, dans la lignée du Contrat d'Avenir pour la Wallonie, du Contrat d'Avenir Réactualisé et du Plan 4x4 pour Entreprendre.

Ce Plan Marshall, élaboré en quelques semaines durant l'hiver 2005-2006, voit le jour après cinq années de croissance modérée (en moyenne, 1.6 % par an), mais fait marquant, légèrement supérieure à celle de la Flandre (1.4 %).

C'est dans ce contexte favorable que voient le jour cinq pôles de compétitivité axés sur les sciences du vivant, l'aéro-spatial, l'agro-alimentaire, le génie mécanique, le transport et la logistique.

./.

2.

Si à ce jour, un travailleur wallon sur dix est employé dans les entreprises impliquées, les secteurs visés par ces pôles représentent 50 % de l'emploi wallon et 87 % de notre valeur ajoutée.

Sur les 214 millions (€) déjà engagés dans les projets retenus, le financement public en représente 68 %.

L'essentiel de ces moyens est consacré à la recherche et à la formation. Dans ces secteurs reconnus comme cruciaux pour notre avenir, nous ne pouvons en effet compter que sur nos cerveaux face aux pays "low cost".

Certes, tout n'est pas parfait. Des lourdeurs administratives subsistent pour l'aboutissement des conventions ou pour le contrôle des cellules opérationnelles. Mais les engagements pris par le gouvernement ont été tenus.

Au-delà des moyens publics investis, un autre mérite du Plan Marshall doit être souligné: celui d'avoir rapproché et réuni les entreprises, universités et centres de recherche agréés pour les associer, au travers des pôles, sur des projets d'avenir.

Outre les pôles de compétitivité, le Plan Marshall compte notamment à son actif la suppression progressive de la fiscalité de la Région, des Provinces et Communes sur les investissements, la rationalisation de l'animation économique, de l'intermédiation technologique, l'optimisation des aides à l'expansion économique, le renforcement du soutien aux exportations, l'intensification à des efforts de recherche et de formation et un suivi plus poussé du marché de l'emploi.

Je m'arrête ici, sans avoir épuisé la liste de toutes les actions prioritaires mises en oeuvre dans le cadre du Plan Marshall.

./.

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement Wallon, n'y voyez pas un manque d'égard pour les efforts appréciables que vous accomplissez en vue du redressement de notre Région.

Il y a, c'est évident, de très bonnes choses dans ce Plan. Vous l'avez mis en oeuvre. Nous voulons aujourd'hui y collaborer loyalement, comme nous participerons demain à ses ajustements et nécessaires améliorations.

Seulement voilà, pour les jardiniers comme pour les acteurs du Plan Marshall, la qualité du semis ne présage pas de la récolte.

L'arbre ne portera ses fruits que **SI ET SEULEMENT SI** nos autorités s'emparent de quatre chantiers majeurs et les prennent à bras le corps.

Je cite :

- l'enseignement,
- l'efficacité publique,
- l'activation du marché du travail
- et la promotion de l'esprit d'entreprendre.

Premier chantier : l'enseignement

Il faut être aveugle et sourd pour ne pas prendre conscience des menaces que notre mode de vie et de consommation fait peser sur l'environnement. D'où la question lancinante : quel monde allons-nous laisser à nos enfants.

S'agissant d'assurer, voire simplement de maintenir notre prospérité, une autre question se pose avec la même acuité : à quels enfants allons-nous laisser le monde ?

Notre enseignement leur donne-t-il toutes les chances pour aborder un monde du travail où, qu'on le regrette ou non, la rentabilité est actuellement la mesure de tout ?

Confortés par les comparaisons internationales, les spécialistes de l'enseignement s'accordent à reconnaître la faillite de notre système éducatif en général, de l'enseignement secondaire en particulier et singulièrement, de l'enseignement technique et professionnel.

./.

Alors qu'elle a pour vocation à réduire les inégalités scolaires, lesquelles sont à l'origine essentiellement sociales, l'école est devenue une véritable machine à exclure, où l'illettrisme, les incivilités et les violences ne cessent de s'aggraver.

L'autorité a été abolie par les adultes et cela ne peut signifier qu'une chose : nous refusons d'assumer le monde dans lequel nous avons placé nos enfants. Or notre rôle et celui des maîtres devrait être précisément de leur apprendre ce qu'est le monde d'aujourd'hui, et comment trouver sa place dans ce grand village où le vrai pouvoir n'est plus celui de la matière première, mais celui de la matière grise.

Réformer l'école, c'est bien entendu simplifier les réseaux, renforcer les synergies entre les établissements scolaires et réaliser ainsi d'évidentes économies d'échelle dans un contexte de pénurie de moyens.

Mais les urgences majeures qui attendent l'enseignement ne sont pas seulement budgétaires. Elles ne se limitent pas à un affrontement entre des projets de rationalisation et des revendications purement corporatistes portées par les syndicats de l'enseignement, lesquels sont d'accord pour que tout change pour autant que rien ne bouge.

Nous devons avoir le courage d'abandonner la technique des aménagements successifs et entamer une reconstruction d'ensemble dans une perspective cohérente fondée sur l'apprentissage des savoirs et leur évaluation permanente.

Cessons une fois pour toutes de faire croire aux élèves que le savoir est déjà en eux. Ne leur laissons plus le choix : ils doivent écouter et s'appliquer dans le travail. La réussite n'est pas un droit, elle exige un effort.

Il n'est pas question d'abandonner quiconque sur les berges du fleuve : il y a différents registres d'excellence. Chaque enfant a sa place. Chacun peut trouver sa voie si ses aptitudes sont reconnues, encouragées et renforcées.

Réformer l'école, c'est cesser de confondre émulation et compétition. L'enfant qui se mesure à lui-même et qui apprend quelque chose, l'apprend-il aux dépens de son voisin ? Réformer l'école, c'est vouloir conduire chaque enfant au plus profond de ses potentialités, c'est renoncer à l'idéologie imbécile de l'égalitarisme qui loin de réduire les inégalités, freine indistinctement les élèves sur le chemin de leur accomplissement.

5.

Réformer l'école, c'est revoir la formation des maîtres à l'aune de la mondialisation et poursuivre cette formation tout au long de la carrière. C'est valoriser les professeurs, en renonçant, là aussi, au fléau de l'égalitarisme qui décrète : à chacun suivant son statut et non à chacun suivant son engagement et son mérite.

Réformer l'école, c'est donner davantage d'autonomie aux chefs d'établissement, davantage de responsabilité aussi. C'est passer de la culture de la méfiance et de l'obéissance à celle de la confiance.

Réformer l'école, c'est tout simplement préférer les désagréments de l'action au désastre du renoncement.

Deuxième chantier: l'efficience publique

L'efficience, c'est pour reprendre un terme cher aux associations de consommateurs, le maître-achat de l'efficacité, en d'autres termes, l'efficacité de l'action rapportée à son coût.

Attachons-nous d'abord à l'efficacité: c'est la mise en oeuvre d'une gestion publique au service des entreprises et des citoyens, fondée sur la performance, c'est donc porter l'attention non seulement aux compétences, mais aussi et surtout à l'obtention de résultats

Comme dans l'enseignement, il est illusoire d'espérer des progrès significatifs dans la fonction publique tant que la performance ne pourra, en raison du carcan statutaire, contribuer à l'avancement des agents et tant que les cadres dirigeants ne bénéficieront pas d'une marge de délégation en relation avec les missions et responsabilités de leur département.

Passons ensuite à l'efficacité à l'efficience, c'est-à-dire de la question du quoi à celle du comment et du combien, ou en d'autres mots, celle du coût bureaucratique et du coût budgétaire.

./.

Le coût bureaucratique d'abord.

Le coût et le goût de la complication ne présentent pas seulement pour notre économie un handicap concurrentiel important, ils risquent à terme de paralyser l'ensemble des rouages de notre société. Tout le monde en est victime, des citoyens aux entreprises, de l'ensemble des rouages de l'état - quel que soit le niveau de pouvoir - à l'action politique elle-même.

Agrippés à notre sécurité et hostiles à tout type de risque, obsédés par le principe de précaution, nous nous accrochons aux buts recherchés sans mesurer au préalable l'impact des nouvelles prescriptions au-delà de la cible, négligeant ainsi leurs effets collatéraux éventuels et perdant de vue que la chape réglementaire peut tôt ou tard nous conduire à l'asphyxie.

Un exemple parmi tant d'autres: alors que la disponibilité en suffisance de terrains pour l'implantation des entreprises représente l'un des atouts concurrentiels majeurs de la Wallonie, leur mise à disposition effective s'apparente à un fastidieux et hasardeux parcours d'obstacles, en raison des excès du principe de précaution caractérisés par des textes touffus, des délais incompressibles et des recours administratifs dont les mobiles peuvent parfois laisser pantois.

Le coût budgétaire ensuite.

Il est aujourd'hui avéré que le niveau d'emploi dans la fonction publique est particulièrement élevé par rapport à la situation rencontrée dans les autres pays membres de l'OCDE (plus 8 % au cours de 10 dernières années), de même que le coût de rémunération par employé.

Une telle situation n'est pas soutenable au regard des défis budgétaires dus au vieillissement de notre population, de l'augmentation corrélative des pensions et des soins de santé dans le contexte préoccupant d'une diminution de la population active.

N'attendons pas que se referme la fenêtre du « papyboom », à savoir la mise à la pension prochaine d'un grand nombre de travailleurs du service public, pour agir.

Troisième chantier : l'activation du marché du travail

Il est prouvé aujourd'hui que la diminution du chômage en Wallonie ne suit pas la courbe de la croissance et qu'il présente un caractère plus structurel que conjoncturel. Avec un taux d'emploi de 56 % contre 65 % pour la moyenne européenne, notre région est gravement affectée par un chômage endémique.

Le top 3 des freins à l'embauche est bien connu :

- Il existe un fossé énorme entre les compétences déclarées par les chômeurs et celles attendues par les entreprises;
- nous avons le triste privilège d'être les champions du monde des charges sur le travail, loin devant le Danemark, si souvent cité comme modèle par les tenants de l'interventionnisme d'état. Nos coûts salariaux, en dépit des "cadeaux fiscaux et parafiscaux" reçus, dépassent toujours de 8 % ceux des pays voisins;
- n'oublions pas, enfin, le manque de motivation d'un nombre non négligeable de demandeurs d'emploi, que ne font qu'accentuer les pièges à l'emploi.

Ce chômage, principalement des jeunes gens peu qualifiés, est d'autant plus choquant qu'il existe vraisemblablement dans notre pays plus de cent vingt mille vacances d'emploi critique et qu'en Flandre, 50 % des dites vacances ne nécessitent aucun diplôme et 55 % d'entre elles, aucune expérience professionnelle.

Seule une politique volontariste, fondée sur une culture de l'évaluation permanente et coordonnée entre les trois régions et leurs gouvernements respectifs, pourra nous permettre de résorber sensiblement le chômage en Wallonie.

Une telle politique est indispensable, mais non suffisante. Elle va de pair avec le développement de l'économie marchande et donc la création et l'extension de nos entreprises.

Je viens ainsi à notre quatrième et dernier défi.

Quatrième chantier : la promotion de l'esprit d'entreprendre.

Qu'il faille en Wallonie promouvoir l'esprit d'entreprendre tombe sous le sens. Les faits sont têtus : le taux d'activité entrepreneuriale des Wallons (mais c'est aussi vrai pour l'ensemble des Belges), c'est-à-dire la proportion de citoyens qui s'impliquent dans la création d'une entreprise est l'une des plus faibles au monde.

Certes, les charges fiscales et parafiscales, le confort relatif de notre système de protection sociale, l'enfer réglementaire, les rigidités des procédures d'embauche et de licenciement auxquelles les employeurs doivent se résigner et la dévalorisation de l'échec peuvent expliquer pour partie les hésitations des entrepreneurs en herbe et le manque d'ambition de nombreux patrons blanchis sous le harnais.

Or, l'avenir même de notre société repose essentiellement sur sa capacité à insuffler l'envie d'entreprendre, seule capable de créer des emplois soutenables et de financer les besoins et aspirations de la collectivité. Nous n'échapperons pas à notre déclin si nous ne parvenons pas à générer des innovateurs entrepreneurs, car l'innovation et sa mise en oeuvre représentent la seule manière de défendre notre modèle social contre les effets redistributifs de la mondialisation.

Cela semble évident...

Pas pour ce présentateur d'une émission télévisée de notre chaîne publique qui, à une heure de grande écoute, me posa la question : "Alors, les patrons, tous des salauds ?". Si j'avais été debout, j'aurais certainement chancelé, mais heureusement, il n'est pas facile de chanceler quand on est confortablement calé sur son siège.

A l'évidence, l'utilité publique de l'acte d'entreprendre n'a pas encore trouvé sa juste place dans le conscient collectif. Le travail de sensibilisation doit commencer à la maison avec ses enfants, se poursuivre à l'école et se déployer enfin et surtout sur la scène publique, avec l'appui de toutes les parties prenantes de notre société.

Si nous ne nous attaquons pas aux défis de l'enseignement, de l'efficience publique, de l'activation du marché de l'emploi et de la promotion de l'esprit d'entreprendre, le Plan Marshall, malgré ses mérites, sera une symphonie inachevée.

Quelques considérations plus personnelles.

Longtemps, j'ai cru qu'un rêve, c'était quelque chose d'inaccessible, qui s'estompait au réveil, que les scintillants trésors engrangés sous mes paupières se dissipaient à jamais aux premiers rais de lumière.

Bien plus tard, avec la création de Paradisio, j'ai décidé de continuer à rêver, cette fois les yeux ouverts, pour découvrir qu'il était possible, moyennant quelques efforts, de donner corps à ses rêves et de leur insuffler la vie.

C'est donc pour les avoirs rêvés que j'entrepris de créer des jardins, en espérant qu'un jour, ces rêves de jardins, nourris, partagés et agrandis par les rêves de ceux qui m'accompagnent dans l'aventure, retouchés par l'expérience et ajustés par le travail du temps, deviennent un jour peut-être des jardins de rêve.

Bien des entrepreneurs, plus talentueux que moi, ont découvert le pouvoir magique d'un rêve éveillé et l'ont exercé. C'est l'accessible étoile, dont la lumière nous guide et dont la simple évocation nous réchauffe le coeur et l'esprit.

Le plein emploi en Wallonie, rien ne nous empêche de le rêver les yeux ouverts. Si nous y mettons la passion, le courage et la ténacité, nous pouvons très bien transformer ce rêve de Wallonie en une Wallonie de rêve.

Cette Wallonie a deux soeurs siamoises : la Flandre et Bruxelles, auxquelles elle est, au sens propre, viscéralement attachée. Nous pensons à l'UWE que les organes vitaux sont partagés entre nos trois corps et qu'une opération chirurgicale de séparation présente un coût certain et de grands dangers, dont celui de les défigurer.

Notre voie, c'est celle de la coopération et de l'ouverture à l'autre. La composition de notre conseil d'administration reflète bien cet état d'esprit, comme en témoignent la présence en son sein d'éminents chefs d'entreprise originaires de Flandre, tels que Roger Van Steenberghe de Siemens, Luc De Bruyckere de la firme Ter Beke et enfin, depuis quelques jours à peine, André Bergen, Président de KBC, à qui je souhaite en notre nom à tous, la bienvenue ce soir.

Il est temps de conclure, de vous remercier pour votre bienveillante attention et de vous convier à nouer des contacts fructueux et surtout chaleureux autour du verre de l'amitié.

Eric Domb
16.10.2007